

CONSEIL
SUPERIEUR



DE L'ÉDUCATION

6 MR

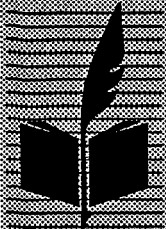
POUR UNE TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

NON SCOLAIRE . . .

M É M O I R E

POUR UNE TÉLÉVISION ÉDUCATIVE
NON SCOLAIRE. . .

Mémoire présenté à la
Commission de la culture de l'Assemblée
nationale, le 28 novembre 1995,
par Mme Judith Newman, vice-présidente,
et M. Jean Proulx, secrétaire
du Conseil supérieur de l'éducation



**RÉSUMÉ DU MÉMOIRE PRÉSENTÉ
PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION**

Le Conseil pense qu'il est pertinent de donner à «Télé-Québec, le réseau du savoir» une mission de télévision éducative. Notre société est devenue, de fait, une société de l'information. Une télévision éducative peut aider, à sa façon, chacun et chacune à passer de l'information au savoir. Elle devient aussi l'un des outils — ou l'un des lieux — de l'éducation permanente dans une société de l'information que l'on souhaite la plus éducative possible.

Une télévision éducative n'a pas à être une télévision scolaire. Elle peut faire cheminer les personnes dans leur apprentissage et leur développement, mais elle ne doit pas le faire de la même façon qu'un établissement d'enseignement. Si elle joue bien son rôle, elle contribuera à la démocratisation de l'éducation, en favorisant un plus large accès au savoir.

La télévision éducative peut aussi agir comme soutien à l'apprentissage et à l'enseignement scolaires. En synergie avec d'autres technologies de l'information et de la communication, elle peut aider l'école à accomplir sa mission propre. De même, elle peut participer à la formation à distance, sous forme de partenariats avec les centres de formation à distance et les établissements d'éducation.

La télévision éducative peut être elle-même un apport à l'éducation aux médias : aider à comprendre les mécanismes de la communication médiatique, à décoder les messages des médias, à les analyser de façon critique et à faire connaître leur potentiel éducatif. Elle peut aussi participer au développement régional, qui est à la fois économique, social, culturel et politique; elle peut nourrir la région et se nourrir de la vie et de la créativité régionales. Enfin, une télévision éducative doit développer des partenariats non seulement avec l'école mais aussi avec d'autres institutions à visée éducative.

La mission éducative étant immense, le Conseil ne peut qu'appuyer le développement d'une télévision éducative, qui ne soit pas une télévision scolaire mais qui puisse agir en partenariat avec l'école.

R É S U M É

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. Au cœur de notre société, l'information	1
2. La participation à une société éducative	2
3. Une intention éducative et non scolaire	3
4. Une contribution à la démocratisation de l'éducation	4
5. Un soutien à l'apprentissage et à l'enseignement proprement scolaires	4
6. Une participation à la formation à distance	5
7. Un apport à l'éducation aux médias	6
8. Une participation au développement régional	6
9. Des partenariats institutionnels	7
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

C'est à titre de conseiller d'État en matière d'éducation que le Conseil supérieur de l'éducation accepte d'intervenir aujourd'hui à cette Commission de la culture, pour donner suite à l'invitation qui lui a été faite par son secrétaire. Vous comprendrez que le Conseil traitera ici de **questions relatives à la place et à la mission d'une télévision éducative** dans notre société, plutôt que des aspects d'une mise en œuvre concrète, ce que d'autres aborderont sans doute avec compétence. Sachez d'emblée que, en se fondant sur plusieurs de ses avis et rapports antérieurs, le Conseil peut donner ici son plein accord à une redéfinition de la mission de Radio-Québec dans le sens d'une télévision éducative et culturelle, que l'on nomme d'ailleurs avec beaucoup d'à-propos «Télé-Québec, le réseau du savoir». Nous vous présentons maintenant les réflexions et positions qui suivent, en neuf points brefs.

1. Au cœur de notre société, l'information

On parle aujourd'hui de l'avènement d'une société de l'information. C'est le progrès fulgurant des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permet d'évoquer un tel avènement. Qui plus est, l'information «massive», transmise par les nouvelles technologies, a maintenant envahi tous les secteurs de la vie sociale et fonde de plus en plus le fonctionnement de la société. De fait, l'information est devenue la caractéristique essentielle des modes de production, de consommation et d'échange de l'ère postindustrielle dans laquelle nous sommes. En un sens, l'information est devenue la nouvelle matière première, voire la ressource stratégique par excellence, car la production des biens et des services comporte de plus en plus une dimension informationnelle. Et la convergence de l'industrie informatique et de celle des télécommunications nous conduit aujourd'hui sur les voies de l'autoroute de l'information et de la réalité virtuelle.

Conséquence importante : les individus ont accès à plus d'informations et de connaissances; ils peuvent les utiliser dans leur vie quotidienne et notamment au service de leur développement personnel et social. À sa façon, la société de l'information nous renvoie donc à la démocratisation de l'éducation et de la culture, dans un sens plus large que leur sens proprement scolaire. Et c'est à ce point précis qu'une télévision éducative (on comprendra qu'elle pourra être importante pour le développement de contenus de langue française voyageant sur l'autoroute de l'information) peut entrer en jeu, aidant à sa façon chacun et chacune à passer de l'information au savoir et à se développer personnellement et socialement : ce qui nous situe, on l'aura deviné, au cœur même de l'éducation.

2. La participation à une société éducative

Qu'y a-t-il de commun entre un musée, un CLSC, une commission scolaire et un cercle de jeunes naturalistes? Si l'on y regarde de près, on découvre que, en principe du moins, tous ces organismes sont engagés, suivant des objectifs particuliers, des démarches originales et des moyens appropriés, dans des tâches éducatives. Allongeant la liste, on prendrait conscience qu'existe un tissu d'organismes et d'activités répondant à des besoins éducatifs variés. Dans tout cet ensemble, se trouve un potentiel éducatif considérable, caractérisé par des pratiques pédagogiques adaptées aux attentes diversifiées d'individus et de groupes. Certes, l'institution scolaire y a une mission centrale et irremplaçable, celle de garantir des formations générales et des formations spécialisées, systématisées et reconnues socialement. Mais elle ne peut répondre à tous les besoins éducatifs. L'éducation permanente dont on parle aujourd'hui ne se réduit pas à l'école à perpétuité. Il y a et il doit y avoir plusieurs lieux éducatifs.

Dans ce contexte, la télévision peut-elle être, elle aussi, un lieu éducatif? Toutes les télévisions peuvent l'être, à un moment ou à un autre. Et elles devraient toutes avoir, comme horizon de leur programmation, non pas l'abrutissement mais

l'épanouissement humain des téléspectateurs et téléspectatrices. Mais la société a aussi besoin, comme de l'un de ses outils d'éducation permanente, d'une télévision éducative, c'est-à-dire d'une organisation qui utilise des moyens appropriés et met en œuvre l'ensemble de sa programmation, avec l'intention explicite et reconnue socialement de susciter l'apprentissage et le développement des personnes. Si «Télé-Québec, le réseau du savoir» fait cela, c'est une télévision éducative et elle est essentielle à une société que nous voulons la plus éducative possible.

3. Une intention éducative et non scolaire

Si l'on demandait à une télévision éducative d'être «formellement» éducative, comme une immense salle de classe avec programmes, professeurs et même évaluations et reconnaissances, il tombe sous le sens qu'une telle télévision verrait fondre son auditoire. Une télévision éducative n'a pas, généralement du moins, à produire ou à diffuser des émissions copiant la démarche et l'intention scolaires.

Ce que peut faire de mieux une télévision éducative et non scolaire, c'est de multiplier des programmes variés qui font entrer les personnes lucidement dans le monde de la culture — ce qui comprend le monde des arts, des lettres, des sciences de la nature et des sciences humaines, voire des technologies —; c'est de proposer des émissions qui cultivent l'intelligence et la sensibilité des personnes; c'est d'offrir au public des activités télévisuelles qui lui apprennent à analyser l'information, à l'accueillir avec un regard critique, à y séparer l'essentiel de l'accessoire, en un mot, à transformer la masse des informations issues de partout en un savoir où existent discernement, ordre et approfondissement. En ce sens, on a raison de dire : «Télé-Québec, le réseau du savoir» et non «Télé-Québec, le réseau de l'information». La télévision éducative fait plus qu'informer; elle fait cheminer les personnes dans leur apprentissage et leur développement, d'une façon autre que purement scolaire.

4. Une contribution à la démocratisation de l'éducation

Le Conseil a rappelé à plusieurs reprises que les grandes tendances de la société actuelle interpellent l'éducation. L'avènement de la société de l'information, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la transformation des rapports sociaux ayant trait à la pluralité, aux communautés de base ou à l'organisation du travail, ainsi que la restructuration économique, liée à la mondialisation de l'économie et à la transformation de la dynamique du marché de l'emploi, rendent aujourd'hui manifestes le besoin d'un vaste partage du savoir, l'accès du plus grand nombre possible au monde de la culture et, ainsi, l'exigence d'une meilleure démocratisation de l'éducation.

La télévision éducative peut contribuer à ce partage essentiel du savoir. Elle peut permettre de rejoindre des personnes et des groupes qui pourraient être autrement laissés à eux-mêmes. Elle fait ainsi sa part dans l'accès au savoir et dans la démocratisation de l'éducation. Elle participe à sa manière à une logique d'équité requise par toute entreprise de démocratisation. C'est pourquoi l'État, responsable de l'équité et du bien commun, a la tâche de soutenir une télévision éducative, qui contribue à cette démocratisation de l'éducation.

5. Un soutien à l'apprentissage et à l'enseignement proprement scolaires

Ce soutien peut avoir deux sens. D'abord, on l'a vu, c'est par sa complémentarité en tant même que médium éducatif que la télévision éducative tient une place de choix, pour ainsi dire «à côté» de l'école. Elle fait partie de ces autres lieux éducatifs dont a souvent parlé le Conseil et qui se distinguent par leur manière d'être ou de faire particulière dans le vaste champ de l'éducation.

Mais ce qu'il importe surtout de signaler, c'est l'apport positif possible de la télévision éducative à la formation visée par l'institution scolaire. De fait, ce sont

toutes les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui offrent à l'école de nouveaux moyens pour réaliser sa mission, en matière d'apprentissage, d'enseignement et aussi de recherche. On peut penser que, en synergie avec d'autres technologies, la télévision éducative peut soutenir l'apprentissage. Les mondes de la banque de données, de l'image, du son et du texte, utilisés en convergence et en mode interactif, peuvent servir l'apprentissage des élèves, rendre ces derniers plus autonomes dans la construction de leur savoir et même soutenir leur désir d'apprendre et de se développer. Par ailleurs, en matière d'enseignement, l'utilisation de la télévision éducative, comme d'ailleurs des autres technologies de l'information et de la communication, peut élargir le répertoire des ressources pédagogiques et surtout favoriser la diversification des pratiques pédagogiques dont l'école a tant besoin, du primaire jusqu'à l'université.

6. Une participation à la formation à distance

La formation à distance peut être définie comme une démarche d'apprentissage assistée qui permet à un étudiant ou à une étudiante d'accéder à des sources médiatisées du savoir. C'est un modèle de formation qui accorde une grande importance à l'indépendance personnelle, aux expériences de vie et aux objectifs des personnes qui s'y engagent. Le Conseil a toujours soutenu ce moyen éducatif original et proposé son développement, comme un atout du système éducatif. Il a aussi incité les établissements d'éducation aux divers ordres d'enseignement à se donner des centres communs de recherche, de conception et de production, à éviter les dédoublements entre eux et à favoriser les échanges d'expertise.

Le Conseil encourage aussi les partenariats entre les centres de formation à distance, les établissements scolaires et une télévision éducative, comme Télé-Québec. A-t-on besoin de rappeler l'émission *Passe-Partout* et sa valeur éducative pour l'ensemble des enfants et l'opération *Passe-Partout*, qui a pu jouer dans la réussite scolaire en milieu défavorisé? Quoi qu'il en soit, «Télé-Québec, réseau du

savoir», définie nettement comme une télévision éducative, devrait établir des partenariats encore plus féconds avec les centres de formation à distance des divers ordres d'enseignement.

7. Un apport à l'éducation aux médias

L'éducation aux médias doit faire l'objet d'une attention particulière. L'impact de l'exposition aux médias — particulièrement à la télévision — sur la perception du réel et la construction de la pensée est important. De fait, la télévision mise sur un mode de connaissance par l'image, cultive une pensée en mosaïque plutôt que linéaire, pratique une approche de la réalité fondée sur l'instantané et offre ses messages sous la forme du spectacle. Le Conseil a souvent rappelé qu'il fallait intégrer l'initiation au langage des médias comme un élément de la formation de base à l'école.

Mais c'est aussi la tâche d'une télévision éducative, d'une part, de permettre de comprendre les mécanismes de la communication médiatique, de décoder les messages des médias et de les analyser de façon critique et, d'autre part, de faire connaître le potentiel des médias en tant que moyen d'accès à l'actualité, à l'information et à la culture. Ici encore, des formules de partenariat entre l'école et une télévision éducative — au moins, par exemple, grâce au prêt d'émission — peuvent aider à relever le défi de l'éducation aux médias.

8. Une participation au développement régional

Lorsque l'on parle de développement régional, plusieurs croient qu'il ne s'agit que de développement économique. Certes, celui-ci est fondamental pour la vie d'une région. Mais le Conseil a rappelé, à l'occasion, que le développement régional, tout comme celui de la société dans son ensemble, doit être envisagé comme un développement global. Il faut s'ouvrir à une vision large du développement, qui

met en lien l'économique, l'écologique, le social, le culturel et le politique, en somme, se donner une façon de voir qui unit le niveau de vie et la qualité de vie.

Une télévision éducative, comme doit être Télé-Québec, peut faire partie des outils contribuant au développement culturel d'une région. Elle peut être pour une région le reflet ou le miroir de la vie culturelle (au sens large que le Conseil lui donne ici), un moyen d'ouverture et d'enrichissement culturels, ainsi qu'un levier de création culturelle. En somme, une télévision éducative participe au développement culturel d'une région, en se nourrissant de sa vie collective et de sa créativité et en la nourrissant à son tour de ses meilleures émissions éducatives et culturelles.

9. Des partenariats institutionnels

Le Conseil a, à de multiples reprises, invité l'école (et cela va de la maternelle à l'université) à agir en partenariat. C'est que, d'abord, l'école est toujours, par l'un des aspects essentiels de sa vie, une école communautaire; elle prend racine dans un milieu. En outre, elle doit apprendre à utiliser les ressources et à mettre à profit le potentiel qui existent dans les autres lieux éducatifs. La télévision éducative est l'un de ces autres lieux.

Nul doute que Télé-Québec devra chercher à développer, à son tour, des partenariats étroits non seulement avec l'école, mais aussi avec d'autres institutions à visée éducative, notamment avec les centres de formation à distance, les maisons de la culture ou les musées. Ce qui fonde ici tous les partenariats, c'est le partage d'une même visée éducative : aider des individus à épanouir leur intelligence, à se développer comme personne et comme citoyen, à s'ouvrir à toutes les dimensions de la culture.

CONCLUSION

La mission éducative est immense. Le Conseil a déjà rappelé que chaque enseignant ou enseignante ne peut accomplir seul la tâche éducative qui lui est impartie; chacun ou chacune fait partie d'une équipe-école. De même, l'école ne peut exercer seule toute la fonction éducative; elle a un rôle propre à jouer, dans un milieu où existent d'autres ressources éducatives. La télévision éducative est l'une de ces ressources, aujourd'hui indispensable. C'est pourquoi le Conseil ne peut qu'appuyer le développement d'une télévision éducative, qui ne soit pas une télévision scolaire mais qui puisse agir en partenariat avec l'école.

**Rapports annuels et avis du Conseil
qui ont servi à préparer le Mémoire**

CSE, *Les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication : des engagements pressants*, Rapport annuel 1993-1994 sur l'état et les besoins de l'éducation, Québec, 1994.

CSE, *Le Défi d'une réussite de qualité*, Rapport annuel 1992-1993 sur l'état et les besoins de l'éducation, Québec, 1993.

CSE, *Une école primaire pour les enfants d'aujourd'hui*, Québec, 1995.

CSE, *Pour des apprentissages pertinents au secondaire*, Québec, 1994.

CSE, *L'Enseignement supérieur et le développement économique*, Québec, 1994.

CSE, *Le Développement socio-économique régional : un choix à raffermir en éducation*, Québec, 1989.

CSE, *Les Enfants du primaire*, Québec, 1989.

CSE, *La Formation à distance dans le système d'éducation : un modèle à développer*, Québec, 1988.

CSE, *Les Nouveaux Lieux éducatifs*, Québec, 1987.